



Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

PROCÈS-VERBAL

Conseil du Jeudi 3 Novembre 2022

Convocation en date du 27 Octobre 2022

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, Maire de la commune

Membres présents : Mme Nathalie BEDIER et Mme Laurence DAGUIN, Adjointes
Mr Yves COURNE, Mme Clarisse GADBIN, Mme Solène GUERIN, Mr Julien LEBLANC,
Mme Gaëlle LOUAISIL, Mme Martine PIQUET, Mr Franck POIRIER, Mr Anthony SABIN

Membres absents :

Membres excusés :

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle LOUAISIL

Ordre du jour :

- * Révision des tarifs du Foyer Rural
- * Révision des tarifs chaises et barnum
- * Révision des tarifs du cimetière
- * Devis géomètre : fontaine de la Bégaudière
- * Devis préau terrain communal
- * Questions diverses

Ouverture de la séance 20h30

Approbation du compte rendu de la réunion du 13 Octobre 2022

Acceptée à l'unanimité

N°2022-27 : Révision des tarifs du Foyer Rural

A compter du 1^{er} Janvier 2023. Les tarifs du Foyer sont modifiés et suppression de la journée.

	Location Foyer Rural		
	Résidents de la commune	Hors commune	Chauffage
Vin d'honneur	30 €	45 €	20 €
Week end	150 €	230 €	50 €
St Sylvestre	300 €	350 €	Inclus

Comité des fêtes « Danses » : 10 € / mois + 50 € chauffage par an.

La caution pour la location de salle reste inchangée 500 € seront demandés dès la réservation ainsi qu'une attestation d'assurance « responsabilité civile ».

Une facturation sera également effectuée lorsque le parquet nécessitera un nettoyage supplémentaire au tarif horaire de 26 €.

Acceptée à l'unanimité

N°2022-28 : Révision des tarifs chaises et barnum

Tarif Chaise reste inchangé : 0.25 € la chaise, 30 € pour la casse et une caution de 200 € à la réservation.

Tarif Barnum reste inchangé : 25 € par jour (dimension 4.5 x 3 m) et une caution de 300 € à la réservation.

Les chaises et le barnum sont réservés pour les habitants résidant la commune.

Acceptée à l'unanimité

N°2022-29 : Révision des tarifs du cimetière

Tarifs de concession cimetière restent inchangés :

Concession Cimetière			
	Emplacement	Cavernes	
		Bâti et concession	Renouvellement
15 ans	40 €	302 €+ 40 €	40 €
30 ans	80 €	302 € + 80 €	80 €

Acceptée à l'unanimité

N° 2022-30 : Devis géomètre : Fontaine de la Bégaudière

Mr le Maire a présenté le devis du Géomètre Cabinet Harry Langevin Château Gontier pour le bornage de la fontaine de la Bégaudière pour un montant 785 € H.T

Accepté à l'unanimité

Devis préau terrain communal

Projet d'agrandissement du bâtiment, le Maire présente les devis :

- L'entreprise Renaud Mickaël de Craon : 13 245 € H.T
- L'entreprise Viel Hervé Louvigné de Bais : 10 303 € H.T

Le conseil demande plus d'informations.

Reporté au prochain conseil.

Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22h30.

Le secrétaire de séance

Gaëlle LOUAISIL

Le Maire,

Pierrick GILLES

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°2022-27 : Révision des tarifs de location du Foyer Rural	Approuvé
Délibération n°2022-28 : Tarifs des chaises et du barnum	Approuvé
Délibération n°2022-29 : Révision des tarifs du cimetière	Approuvé
Délibération n°2022-30 : Devis géomètre "Fontaine de la Bégaudière"	Approuvé